

Compte rendu de L'assemblée générale du 14 septembre 2023.

Ouverture de l'assemblée à 18h30 en présence de 30 personnes, de Monsieur le maire, Gilbert Galland et des trois responsables du bureau de l'association « le temps de vivre », Catherine Windhouwer, la présidente, Reine-Marie Siron, la trésorière et Catherine Rabardy, la secrétaire.

Ordre du jour :

Rapport moral
Rapport financier
Questions diverses.

Après avoir remercié la commune pour la mise à disposition des locaux à titre gracieux, la Présidente Catherine Windhouwer nous présente le rapport moral :

« Nous comptons à ce jour 44 adhérents .

Nous proposons divers ateliers et j'en profite pour remercier chaleureusement les bénévoles qui les animent.

Jeux de société et cartes

Broderie creative

Scrapbooking

Couture tricot crochet

Multimédia

Généalogie

Cette année en plus, nous avons créé un club de marche du mardi matin ,qui connaît un franc succès.

Nous sommes parties de deux, les 2 Catherine, et sommes maintenant une vingtaine.

Bonne initiative puisque cela permet aux adhérents de se rencontrer, de se parler, de bien rire ensemble tout en marchant tout de même 6 kms et cela grâce à Colette qui nous trouve chaque semaine un autre parcours et nous fait vivre cette belle région grâce à son savoir et ses anecdotes intarissables !

Impressionnant ! Merci Colette

La section pétanque, malgré nos efforts, n'arrive pas à se mettre en place de manière régulière, même si cette année, nous avons joué plusieurs fois lors de manifestations.

Outre les ateliers hebdomadaires, pas mal d'ateliers ponctuels très divers et variés

-Du bon usage des huiles essentielles

-La nutrition

-Des ateliers cuisine, allant de la quiche vraiment lorraine aux verrines et autres spécialités de Colette

-Des ateliers créatifs, peintures sur verre avec Nadège, plusieurs techniques de decopatch avec Danielle et Josiane

Des couronnes de Noël avec Reine marie

Des décors de Pâques

Une conférence sur les jardins

Une visite des usines Bohin qui a plu à tous, suivie d'un super pique-nique

2 troc-plantes qui ont obtenu pas mal de succès et qui nous ont permis de passer de bons moments ensemble.

Et j'en ai certainement oublié

Bref, comme le dit si bien ce proverbe japonais

ON COMMENCE A VIEILLIR QUAND ON FINIT D'APPRENDRE. !!!

Restons donc jeunes et continuons cette convivialité qui anime tous nos ateliers

Quels projets pour cette année ?

Malheureusement, Jérémie arrête les ateliers de multimédia

*Merci à lui pour ces 2 années de patience et de gentillesse et surtout d'avoir transmis son savoir
Régis reprend le flambeau : si vous êtes intéressés par l'informatique, allez vers lui tout à l'heure
pour lui faire part de vos attentes.*

Les autres ateliers redémarrent ou ont déjà repris

Broderie creative s'élargit en devenant atelier créatif, mais on continuera à broder quand même !

Un atelier théâtre va peut-être voir le jour

Ainsi qu'une chorale avec Marc.

J'aimerais bien commencer moi même un atelier que j'appellerais papote et popote !

Le mercredi matin tous les 15 jours

Venez vers moi si vous êtes intéressés

*Nous avons après ces 2 ans atteint nos objectifs, à savoir offrir aux habitants de Sorel-Moussel,
ceux du haut et ceux du bas (dont le nombre augmente !), la possibilité de se rencontrer et même
de se faire de nouveaux amis tout en se cultivant, en se distrayant et en développant sa créativité.
N'hésitez pas à nous faire part de vos nouvelles idées, faites nous partager vos savoir-faire »*

Catherine Windhouwer renseigne ensuite sur le fait qu'il n'y a pas d'élection cette année. En effet le bureau est élu pour 3 ans, conformément aux statuts de l'association.

Reine-Marie Siron, la trésorière, présente le rapport financier :

Solde initial (banque et caisse)		31277.63 €
Recettes	Adhésions	880.00
	Animations	119.50
	Subvention Département	300.00
	Divers	0.54
Dépenses	Frais de Banque et ass	140.85
	Frais de fonctionnement	273.50
	Achat actif	348.00
	Frais d'animations	165.35
Solde Final (banque et caisse)		3499.97 €

« Il a été décidé de mettre, pour plus de simplicité, l'adhésion à 20 € par personne quelque soit le nombre d'ateliers fréquentés. En fonction des intervenants et/ou du matériel à acheter, il vous sera demandé une participation de 5 € pour certaines activités ponctuelles

Le bilan positif de cette année est rendu possible grâce à la gratuité des locaux : nous en remercions la commune et Monsieur le Maire . »

L'assemblée écoute ensuite Marc qui se propose d'animer un atelier théâtre moyennant certaines conditions et peut-être une chorale s'il y a assez de participants. Il anime déjà la chorale d'Anet.

L'assemblée se clôture vers 19h et la soirée continue autour d'une superbe sangria et d'un joli buffet d'amuse-bouches entièrement fabriqués par les dames du bureau.